

# MEDIA RELEASE

## Communiqué

### LE CANADA SOUTIENT L'APPROCHE MONDIALE À L'ÉGARD DES NORMES D'INFORMATION FINANCIÈRE

**TORONTO, le 11 novembre 2008** – Le Conseil de surveillance de la normalisation comptable (CSNC) du Canada appuie sans réserve les travaux menés par l'International Accounting Standards Board (IASB) en vue d'élaborer un ensemble de normes d'information financière de qualité élevée reconnues mondialement.

Lors de sa dernière réunion, tenue à Montréal, les membres du CSNC ont examiné les faits nouveaux concernant l'amélioration de l'information financière, compte tenu de la tourmente financière qui sévit actuellement dans le monde. Ils se sont de nouveau prononcés en faveur des projets visant à exiger des entreprises canadiennes ayant une obligation publique de rendre des comptes qu'elles appliquent les Normes internationales d'information financière publiées par l'IASB.

«La nécessité d'un ensemble unique de normes de qualité élevée reconnues mondialement, élaborées par un organisme de normalisation indépendant, n'a jamais été aussi manifeste que dans les conditions actuelles des marchés financiers mondiaux», a souligné Doug Hyndman, président du CSNC. «Les Normes internationales d'information financière assurent la pertinence et la transparence de l'information financière à l'heure où les marchés cherchent à rétablir la confiance perdue. L'IASB a élaboré un programme solide visant à améliorer l'information communiquée, compte tenu de la conjoncture actuelle.»

#### **Le Conseil de surveillance de la normalisation comptable**

Le Conseil des normes comptables (CNC) et le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) relèvent du Conseil de surveillance de la normalisation comptable (CSNC), organisme indépendant créé en septembre 2000 par l'Institut Canadien des Comptables Agréés. Responsable devant le public et comptant parmi ses membres jusqu'à 25 représentants éminents des secteurs privé et public, le CSNC a une vision d'ensemble des questions complexes qui se posent aux normalisateurs dans ces deux secteurs. Le CSNC soutient le CNC et le CCSP dans l'établissement des normes comptables au Canada et dans leur contribution à l'élaboration de normes comptables acceptées internationalement. Entre autres responsabilités, le CSNC nomme les membres du CNC et du CCSP, exprime ses vues sur les priorités stratégiques et évalue la performance de ces conseils. Il est notamment composé de responsables de la réglementation, d'investisseurs, ainsi que de préparateurs et de vérificateurs de rapports financiers.

-30-

Pour de plus amples informations ou pour obtenir une entrevue, veuillez communiquer avec :  
**Tobin Lambie**, responsable des relations avec les médias, ICCA  
416-204-3228  
tobin.lambie@cica.ca